

Le projet municipal 2014-2020(annexe et détail)

Les infrastructures, les transports et la sécurité

1. Assainissement

Nous allons rapidement mettre à l'ordre du jour le dossier d'assainissement collectif de la commune de Tsingoni sous la responsabilité du SEAM de Mayotte dès le lendemain du début de notre mandature. Il s'agit de répondre à une urgence et exigence de la population de notre localité, mais il s'agit aussi de rendre une justice puisque la population paie déjà des impôts sans bénéficier le service rendu.

2. Eaux pluviales.

L'entretien de notre réseau d'eaux pluviales est devenu non seulement une exigence mais surtout, une urgence. Nous allons revoir l'ensemble du système des caniveaux existants pour le mettre aux normes mais aussi élaborer et réaliser rapidement le schéma Directeur d'Assainissement SDA pour combattre les effets de ruissellement en cas de fortes pluies ou orages et cyclone.

3. Voirie et trottoirs

Après un important programme de rénovation à Combani, la route de Combani au collège, le bouclier de Tsingoni, nous allons continuer d'autres programmes dans les autres villages et quartiers, la route du Collège à Tsingoni et tout ça en relation avec le Conseil Général de Mayotte et l'État.

4. Éclairage public, télécoms et haut débit

En concordance avec les travaux de voirie, nous allons procéder à l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécoms dans toutes les rues de la commune pour éviter les accident mortels comme la commune a déjà connu dans le passé et donc protéger notre population. Nous poursuivrons ce programme avec les subventions de l'État, de l'Europe et le conseil de surveillance de l'EDM, ainsi que le Conseil Général de Mayotte

. En ce qui concerne le haut débit (ADSL), nous négocierons avec France Télécoms pour la création d'un poste de type NRA, répartiteur local, au centre de la commune.

5. Transports.

Avec l'augmentation des fréquences de véhicules dans la commune, même dans les villages, nous travaillerons avec les Transporteurs locaux, l'État et le Département pour mettre en place une grille horaire de concordance avec les autres communes

limitrophes qui sont Mamoudzou, Coconi et Mtsangamouji pour faciliter le déplacement de nos concitoyens.

Nous resterons vigilants pour que les habitants de notre commune ne soient pas abandonnés faute de trouver un taxi.

6. Sécurité routière et urbaine

Nous allons lancer un programme de sécurisations des entrées et à l'intérieur des villages avec des panneaux et ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules et d'autres projets sont à lancer comme la sécurisation des entrées de l'école, la traversée Miréréni-Tsingoni, le centre du village de Combani, la place de la mairie annexe à Combani, le Collège etc. Pour la sécurité urbaine, nous allons mettre en place un contrat du Plan Local de Sécurité avec l'État, notre Police Municipale, la Gendarmerie et la Police Nationale.

7. Urbanisme et patrimoine

A. PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) issu de l'ancien plan d'occupation des sols (POS), élaboré il y a quelques temps n'a pas respecté la vision générale du développement de notre commune telle que le Projet de l'aménagement d'ensemble de la commune de Tsingoni l'avait défit pendant la période 2001 à 2008 et nous nous engageons à le poursuivre. Une modification du PLU concernera l'ensemble de la commune suivant l'évolution démographique, des villages et de la commune.

B. Les villages

Le partenariat avec les associations de retraités, des parents et grands parents sera poursuivi avec l'affectation ou la construction d'une maison des Parents. Nous devons procéder à des créations et rénovations des places publiques dans les villages et l'intégration des parkings, pour accompagner l'attractivité commerciale avec la construction d'une maison à vocation Tourisme.

C. Patrimoine

Il s'agit d'entretenir tous les Bâtiments et Monuments de la Commune : les écoles, les stades, les courts de tennis, les plateaux sportifs, la mairie et ses annexes, les maisons des jeunes, la bibliothèque municipale et les bâtiments, aménagement et création des cimetières à Mroalé, Combani et Miréréni ainsi que la création d'un columbarium.

8. Environnement et espaces verts

- **1. Un vaste programme d'entretien et de création sera lancé à différents endroits de la commune en espaces verts et plantations d'arbres.**
- **2. Renforcement de la propreté des espaces publics.**
- **3. Développer les liaisons douces et reboisement du de karihani et retenue colinéaires.**
- **4. Mise en valeur, entretien et reboisement du Parc de combani.**
- **5. aménagement des plages et mise en valeur de la mangrove de Dindriyoni**

9. Commerce et vie locale

- **1. Accompagner le dynamisme du commerce local autour de la place colas avec le marché du dimanche matin et la création d'un pôle santé.**
- **2. Préserver les zones agricoles.**
- **3. Relancer les activités nautiques.**

10. Vie sociale et personnes âgées

- **1. Poursuivre à développer le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**
- **2. Aider les personnes en difficulté et à la recherche de logement et d'emploi.**
- **3. Offrir des colis de fin d'année et le repas annuel à nos anciens. Contribuer à développer des actions spécifiques.**
- **4. Contribuer au développement du lien social.**
- **5. aider à la création de l'association pour l'insertion "Agir pour l'insertion sociale et professionnelle".**

11. Vie scolaire, petite enfance et jeunesse

- **1. Rénovation complète des classes, construction des cantines ou réfectoires, création des garderies, des salles informatiques, du local enseignants, et réhabiliter les cours de récréation.**
- **2. Relancer pour la petite enfance, les conditions d'accueil avec les nouvelles exigences de la CAF de Mayotte et la Loi sur les rythmes scolaires.**
- **3. Organiser l'accueil delà jeunesse avec ses composantes: plateau sportif animations et rencontres.**
- **4. Poursuivre le soutien scolaire.**

12. Culture, loisirs, sport et associations

- **1. Développer les sympathiques rendez-vous des redonnées,**

de la fête des vacances et de son feu d'artifice, des concerts, des expositions et danses culturelles et les soirées à thèmes et enfin, créer une salle de fête.

- 2. Soutenir les associations dans leurs actions et besoins, création d'une salle de sport et de des vestiaires sur les terrains sportifs, réaménager les courts de tennis et de rendre les MJC encore plus appropriés aux nombreuses activités associatives.
- 3. Etudier avec le SMIAM la possibilité de la pose d'un nouveau revêtement pour le terrain de football de Miréreni.
- 4. Créer des parcours de santé.
- 5. Développer notre bibliothèque municipale, sa mise en réseau avec l'ensemble des bibliothèques de Mayotte et l'Education nationale.

13. La communication

- 2. Dynamiser le site web de la mairie de Tsingoni.
- 3. Rénover les panneaux d'affichage publics.
- 3. Réglementer les panneaux publicitaires

14. Développement économique

La zone d'aménagement est constituée de deux territoires, d'une part la place colas à Combani pour les entreprises de bâtiment et industrie et d'autres places pour l'installation des entreprises commerciales, agricoles et de la pêche.

- Création du partenariat avec l'Etat, le Département, les syndicats intercommunaux, les structures d'insertion professionnelle, les organismes de formation, le GSMA et les associations de la commune
- Mise à disposition d'un local aux partenaires associés œuvrant pour les Demandeur d'emploi
- Mise en application de la clause d'insertion sur les marchés publics
- Utilisation des dispositifs d'insertion : chantier école, chantier insertion

1. Développement économique de

Adjoint au maire chargé

- Création des zones d'activités économiques
- Installation des entreprises privés et publiques
- Commerces et vies locales

- Organisation et structuration de l'activité économique

**2. Affaires sociales
de**

Adjoint au maire chargé

- Vies sociales
- Personnes âgés
- Vies scolaires
- Petite Enfance et Jeunesse
à
- Culture et loisirs
à
- Sports et associations
à

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

Conseiller municipal délégué

**3. Communication
de**

Adjoint au maire chargé

AU TOTAL : 14 postes à pourvoir